

ACCUEILLENZ UN·E VOLONTAIRE EN SERVICE CIVIQUE AVEC



Le Service Civique permet à un·e volontaire d'apporter une vision nouvelle, sa motivation et son dynamisme au service des projets portés par votre structure sur des thématiques diverses.

LE DISPOSITIF

Le dispositif du Service Civique a été créé en 2010 afin de renforcer la cohésion nationale et la mixité sociale à travers l'implication des jeunes.

Il s'adresse à toutes les jeunes de 16 à 25 ans*, issues d'origines et de milieux culturels différents. Le·La jeune s'engage au service d'une mission qui relève de l'intérêt général dans une association, une collectivité locale ou un établissement public. Les missions sont accessibles à chacune indépendamment de ses diplômes et expériences.

* jusqu'à 30 ans pour les jeunes en situation de handicap



de 6 à 12 mois



≈ 24 à 35h / semaine
Missions soirée / week-end
ponctuellement possible.



POSSIBLES THÉMATIQUES DE MISSION

Solidarité, Santé, Éducation pour toutes et tous, Culture et loisirs, Sports, Environnement, Citoyenneté, Développement international, Intervention d'urgence...

ACCOMPAGNEMENT DU·DE LA VOLONTAIRE

L'accompagnement du·de la volontaire en mission est double :

- un·e tuteur·trice de Concordia réalise un suivi individualisé, un bilan et un accompagnement au projet d'avenir pour préparer l'après Service Civique.
- un·e référent·e d'activité de chez vous se rend disponible pour les questions liées directement à la réalisation de sa mission.

NOTRE PARTENARIAT

Concordia met à disposition de votre structure son agrément de Service Civique. Une convention de partenariat sera co-construite détaillant les conditions de financement du projet, incluant une indemnité de 107.58€/mois pour la·le jeune et des frais de partenariat.

FONCTIONNEMENT DU PARTENARIAT

	VOTRE STRUCTURE	CONCORDIA
AVANT LA MISSION	Co-construisent un projet d'intérêt général valorisant et accessible à accessible à tou-te-s	
	Fournit le matériel nécessaire à la mission du-de la volontaire	Gère les démarches administratives et le lien avec l'Agence du Service Civique (Publication et diffusion de la mission, recrutement du-de la jeune, rédaction des conventions et contrats,...)
PENDANT LA MISSION	Restent en contact étroit et échangent sur l'avancée des missions du-de la volontaire	
	Encadre le-la volontaire, désigne un-e référent-e d'activité pour l'accompagner personnellement dans ses missions	<ul style="list-style-type: none"> • Suit, accompagne et prépare le-la volontaire à son projet d'avenir • Organise sa participation aux formations obligatoires et aux temps associatifs de Concordia
APRÈS LA MISSION	Réalisent un bilan du projet ensemble	
	<ul style="list-style-type: none"> • Valorise l'expérience volontaire (ex: lettre de recommandation) • Envisage le renouvellement du projet via l'accueil d'un nouveau ou une nouvelle volontaire 	<ul style="list-style-type: none"> • Réalise un bilan avec le-la volontaire • Rédige un bilan du projet pour l'Agence du Service Civique



S'engager en tant que structure d'accueil de Service Civique c'est avant tout faire le pari de la Jeunesse. Les volontaires apportent chaque jour leur spontanéité, leur engagement, leur volonté de bien faire. Les voir au fil de leur mission prendre confiance, évoluer, s'affirmer et se responsabiliser, les prépare à leur future vie professionnelle. Accueillir, mobiliser et encadrer un-e jeune en Service Civique lui permet une immersion réelle dans le monde du travail et un réel tremplin pour la suite. Avec Concordia à vos côtés pour vous accompagner, il n'y a plus à hésiter – FONCEZ !

CYRIELLE DOUTART, ATTACHÉE DE DIRECTION,
MAISON DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION DU SAINT-QUENTINOIS

CONTACT

Renseignez-vous auprès de votre délégation régionale

WWW.CONCORDIA.FR

